



CHAMPIONNAT DE LIGUE DE NORMANDIE – 2022 – V04

CK 2022/ 19

FFSAI <small>FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE</small>
Référence Enregistrement
N° : CK 2022 / 19
DATE : 02.02.2022

Sommaire

REGLEMENT SPORTIF	- 1 -
REGLEMENT	- 2 -
OBLIGATIONS GENERALES	- 2 -
LE CHAMPIONNAT : PRINCIPE ET DEROULEMENT	- 2 -
CLASSEMENTS	- 3 -
CANDIDATURES DES CONCURRENTS : LICENCES	- 4 -
PILOTES ADMIS	- 4 -
KARTS ET MATERIELS ADMIS	- 5 -
CARBURANT	- 6 -
SECURITE GENERALE	- 6 -
DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DE LIGUE	- 7 -
GRILLE DE DEPART	- 8 -
PROCEDURE DE DEPART	- 8 -
SUSPENSION D'UNE COURSE	- 8 -
REPRISE D'UNE COURSE	- 8 -
ARRIVEE	- 8 -
PARC FERME	- 8 -
INCIDENTS	- 8 -
DROITS D'ENGAGEMENT ET FONDS DE PRIX	- 8 -
DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM	- 9 -
REMISE DES PRIX EN FIN DE SAISON	- 9 -



02.2022

REGLEMENT SPORTIF

La Ligue de Karting de Normandie (LKN) organise, avec le concours de la FFSA, le Championnat de Ligue de Karting de Normandie.

La LKN est responsable de l'organisation de ce Championnat.

Ce Championnat se déroule en une série de **trois épreuves** sur une période allant de **mars 2022** à **avril 2022** et sont qualificatives pour les Championnats de France.

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent de la réglementation FFSA (Règlements CIK-FIA et Annexes FFSA).

Ce Championnat est organisé conformément aux prescriptions du Règlement Technique FFSA sans dérogation.

La LKN établit le présent règlement du Championnat de Ligue reprenant notamment le calendrier et le nombre d'épreuves prises en compte pour le classement. Les **3 épreuves qualificatives** pour les Championnats de France devront être terminées pour le **30 mai 2022**.

Un **règlement particulier** sera par ailleurs établi par chaque club organisateur, pour chacune des épreuves du Championnat de Ligue.



Nomination des Officiels :

Le Président de la LKN nomme un Directeur d'Epreuve parmi les Directeurs de Courses.

Il est le responsable de l'épreuve lors de chacune des compétitions.

Avec le bureau de la LKN il nomme :

- Le Directeur de Course et son Adjoint
- Le Président de la Commission Sportive et les deux autres membres du Collège
- Le Responsable Technique et son Adjoint



02.2022

Pendant le championnat, il a autorité pour imposer le respect des règles d'organisation (cahier des charges Normand), des règles de sécurité et toute autre décision nécessaire au bon déroulement des manifestations.

La LKN peut s'organiser pour que la Direction de Course, les Commissaires Sportifs et Techniques soient des personnes extérieures à la LKN, détentrices de la licence correspondant à la fonction.

REGLEMENT

1] Dans ce document, les intitulés sont énoncés aux seules fins de commodité et ne font pas partie du présent Règlement Sportif.

Toute modification du règlement, préalablement visé, devra être impérativement visée par la FFSA.

OBLIGATIONS GENERALES

2] Tous les Pilotes, Concurrents et Officiels participant au Championnat de Ligue s'engagent en leur nom propre et celui de leurs employés et agents, à observer toutes les dispositions du Code Sportif International (« le Code »), du Code de Conduite sur Circuits de Karting, le Règlement Technique de Karting (« le Règlement Technique »), les Prescriptions Générales applicables aux Compétitions internationales et Championnats, Coupes et Trophées FFSA de Karting.

Le Règlement Particulier de la Compétition et le présent Règlement Sportif et les annexes FFSA.

3] Seule la FFSA est habilitée à accorder des dérogations au présent Règlement Sportif.

LE CHAMPIONNAT : PRINCIPE ET DEROULEMENT

4] Calendrier des compétitions du Championnat :

Le Championnat se déroule sur **trois** compétitions.

Les dates retenues pour ces compétitions sont :

- | | |
|---|-------------------------|
| - 19/20 mars 2022- ASK La Hague - Circuit de La Hague | - Epreuve qualificative |
| - 02/03 avril 2022 - ASK Rouen 76 - Circuit Lucien LEBRET à Anneville | - Epreuve qualificative |
| - 23/24 avril 2022 - ASK K61 – Circuit t Aunay les Bois | - Epreuve qualificative |

Statut de la Compétition :

5] Les compétitions ont le statut de compétitions nationales.

6a] Chaque compétition comprendra :

- une préfinale, les positions de départ seront déterminées par le classement de la ou des manches qualificatives.
- une finale, les positions de départ seront déterminées par l'arrivée de la préfinale.

6b] Déroulement de la compétition :

INTITULE	CATEGORIE	CONDITIONS	Longueur
Essais qualificatifs	Toutes catégories		6mn
MANCHES QUALIFICATIVES	Minimes	Par temps sec	10 km
		Par temps de pluie	8 km
	Toutes catégories	Par temps sec	10 km
		Par temps de pluie	8 km
PRE-FINALE	Minime	Par temps sec	12 km
		Par temps de pluie	10 km
	Autres catégories	Par temps sec	17 km
		Par temps de pluie	15 km
FINALE	Minime	Par temps sec	12 km
		Par temps de pluie	10 km
	Autres catégories	Par temps sec	17 km
		Par temps de pluie	15 km



02.2022

Le drapeau à damier sera présenté au kart de tête lorsqu'il franchit la ligne d'arrivée (« La Ligne ») à la fin du dernier tour. La Ligne consiste en une ligne unique traversant la piste.

CLASSEMENTS
7a] Attribution des points à tous les finalistes

Le classement de la préfinale et celui de la finale donneront lieu à l'attribution des points suivants :

50 points au 1 ^{er}	19 points au 7 ^{ème}	13 points au 13 ^{ème}	7 points au 19 ^{ème}
40 points au 2 ^{ème}	18 points au 8 ^{ème}	12 points au 14 ^{ème}	6 points au 20 ^{ème}
32 points au 3 ^{ème}	17 points au 9 ^{ème}	11 points au 15 ^{ème}	5 points au 21 ^{ème}
26 points au 4 ^{ème}	16 points au 10 ^{ème}	10 points au 16 ^{ème}	4 points au 22 ^{ème}
22 points au 5 ^{ème}	15 points au 11 ^{ème}	9 points au 17 ^{ème}	3 points au 23 ^{ème}
20 points au 6 ^{ème}	14 points au 12 ^{ème}	8 points au 18 ^{ème}	2 points au 24 ^{ème}
1 point au-delà du 24 ^{ème}			

Le pilote ayant réalisé le meilleur tour chronométré lors de la pré-finale ou de la finale se verra attribuer 2 points supplémentaires.

Tous les résultats sont comptabilisés pour le classement général du Championnat de Ligue

7b] Disqualification : Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à Disqualification de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve.

7c] Classement général final du CHAMPIONNAT DE LIGUE

Tout pilote licencié dans la Ligue de Normandie, **inscrit à la totalité** du Championnat, avant la première épreuve, et prenant part à une épreuve du Championnat de Ligue, marque des points sur chacune des **trois** épreuves.

En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite.

Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex-æquo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

Le Président de la Ligue de Normandie adressera impérativement, à la FFSA la liste des pilotes ayant participé aux trois épreuves qualificatives pour les championnats de France **pour le 30 mai 2022.**



Absence à une épreuve – Non-présentation en Pré-grille phases finales

Tout pilote absent lors d'une épreuve ne marquera aucun point.

En cas d'absence pour cas de force majeure (maladie, accident...) avec production d'un certificat médical ou de décès, il sera attribué un point pour la pré-finale et un point pour la finale.

Il en sera de même pour les pilotes présents mais ne se présentant pas au départ des phases finales.

CANDIDATURES DES CONCURRENTS : LICENCES

8] Le Championnat de Ligue est ouvert à tout pilote détenteur :

- de la licence Nationale Concurrent Conducteur Karting « NCCK » en cours de validité pour **2022**
- d'une licence Internationale de Karting Pilote Concurrent Conducteur en cours de validité pour **2022**
- d'une licence nationale ou internationale délivrée par une ASN étrangère en cours de validité pour **2022**, et de l'autorisation de cette dernière.

Sauf en Minime, Cadet où seules les licences NCCMK et NCCCK seront admises »

PILOTES ADMIS

9a] Tout pilote désirant concourir dans le cadre du Championnat de Ligue à la possibilité de s'engager à une ou plusieurs épreuves ou à la totalité du Championnat de Ligue.

9b] Seuls seront classés dans le Championnat de Ligue les pilotes licenciés auprès d'une association sportive du ressort de la Ligue organisatrice ou de la Ligue du Sport Automobile et régulièrement affiliée à la FFSA et inscrits à la totalité du championnat.

9c] Un pilote ne pourra disputer le Championnat de Ligue que dans une seule catégorie, celle dans laquelle il aura participé lors de la première épreuve.

9d] Un pilote qui change de Ligue en cours de saison ne pourra pas être classé dans le Championnat de Ligue d'une autre Ligue.

9e] Les pilotes souhaitant se qualifier pour les Championnats de France Minime, Cadet, Sénior, Master, Gentleman, KZ2, KZ2 Master et KZ2 Gentleman, devront s'engager au Championnat de Ligue et participer obligatoirement aux trois épreuves qualificatives du Championnat de Ligue (Sauf cas de force majeure) ou avoir été invités par le Président de leur Ligue.

9f] Les pilotes souhaitant se qualifier pour le Championnat de France Nationale, devront s'engager et participer obligatoirement à la totalité des épreuves qualificatives de leur Championnat de Ligue (sauf cas de force majeure) dans la catégorie Nationale ou avoir été invités par le Président de leur Ligue.

9g] Le Président de la Ligue disposera d'une invitation, par catégorie, pour qualifier un pilote de sa Ligue, n'ayant pas participé à tout ou partie des trois premières journées du Championnat de Ligue, qualificatives pour le Championnat de France.

9h] L'organisation d'un Championnat de Ligue est obligatoire pour les catégories fédérales et reste à la discrétion de chaque Ligue pour les coupes de marques

En cas de non-participation partielle ou totale du pilote au Championnat, il ne pourra prétendre à aucun remboursement (sauf cas de force majeure). Aucun pilote ne pourra être engagé ou remplacé sur place.

Le montant de l'inscription comprend notamment les frais de dossier, deux laissez-passer et l'emplacement paddock.

Seuls l'aire de stationnement des camping-cars et le droit de piste de la journée du vendredi pourront être facturés en supplément par l'organisateur.



02.2022

KARTS ET MATERIELS ADMIS

10a] Définition du Règlement Technique de la catégorie correspondante. Tous les points du Règlement Technique devront être scrupuleusement respectés.

CATEGORIE	TYPE MOTEUR	NOMBRE	PLOMBAGE MOTEUR
MINIME	IAME GAZELLE	UN	OUI
CADET	ROTAX MINI MAX	UN	OUI
NATIONALE	ROTAX J125 MAX	UN	OUI
NATIONALE 2 150	ROTAX J125 MAX	UN	OUI
NATIONALE 2 165	ROTAX J125 MAX	UN	OUI
SENIOR-MASTER GENTLEMAN	IAME X30	DEUX	NON
KZ2 SENIOR MASTER/GENTL	MOTEURS HOMOLOGUES CIK/FIA	DEUX	NON
ROTAX Max Senior & Max Master	ROTAX J125 MAX Racing et Evo	DEUX	OUI

Châssis - Moteur :

10b] Chaque pilote ne pourra disposer, pour chaque journée que d'un châssis et d'un moteur plombé en catégorie Minime, Cadet, Nationale, Nationale 2-150 et Nationale 2-165 (cf. tableau ci-dessus).

10c] Pour les catégories Minime, Cadet, Nationale, Nationale 2-150 et Nationale 2-165, en cas de casse avérée de moteur sur la piste et dûment constatée par le Délégué Technique dès son entrée en parc assistance arrivée, le pilote pourra utiliser un moteur de secours mais sera pénalisé sur la grille au départ de la course suivant ce changement :

- si pas de série pénalité de 10 places sur la grille de départ de la course suivante.
- si séries pénalité de 5 places sur la grille de départ dans sa ligne pour la course suivante (manche qualificative).

10d] Des mesures de niveau sonore pourront être effectuées dans toutes les catégories, pour tous les karts et cela conformément au Règlement Technique.

Pneumatiques :

10e] Pour les 3 épreuves qualificatives en catégories Minime, Cadet un pilote ne pourra disposer que de 3 pneumatiques slick avant et 3 pneumatiques slick arrière en gestion libre.

Pour les 3 épreuves qualificatives en catégorie Nationale, Nationale 2-150 et Nationale 2-165, un pilote ne pourra disposer que de 3 pneumatiques slick avant et 3 pneumatiques slick arrière en gestion libre.

Il en sera de même pour les pneumatiques pluies sauf pour les catégories Minime, Cadet et Nationale 2 pour lesquelles les pneus pluie ne sont pas autorisés.

Pour les autres catégories, la dotation pour les 3 courses est de 6 pneumatiques slick avant et 6 pneumatiques slick arrière, en gestion libre (3AV et 3AR enregistrés par course). Il en est de même pour les pneumatiques pluie.



02.2022

TABLEAU RECAPITULATIF DE DOTATION EN PNEUMATIQUES

		Minime	Cadet	Nationale	Nationale 2 150 & 165	Rotax Max 165	Senior Master Gent.	KZ2 KZ2 Master KZ2 Gent.
Essais libres + warm up	PLUIE	Quantité	NON	NON	Libre	NON	Libre	Libre
	SLICK	Quantité	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
Essais chronom étrés + manches + phases finales	PLUIE	Quantité	NON	NON	3AV 3AR Par Epreuve	NON	3AV 3AR Par Epreuve	3AV 3AR Par Epreuve
	SLICK	Quantité	3AV 3AR	3AV 3AR	3AV 3AR	3AV 3AR	6AV 6AR	6AV 6AR
Gestion des pneumatiques			Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
Observations :		Enregistrement de 3AV 3AR Slicks maximum par course						

10f] L'appareil de mesure MiniRAE Lite de la société « RAE Systems Inc. (USA) » sera utilisé en Essais Qualificatifs, Manches Qualificatives, et phases finales pour vérifier que les pneumatiques sont en conformité avec le règlement.

La mesure COV des pneumatiques ne devra pas dépasser 5 ppm (valeur limite maximale) en toutes circonstances.

Note : La pollution des pneumatiques, par ex. par spray pour chaîne, doit être évitée car elle peut entraîner le dépassement de la valeur limite.

Si le contrôle permet d'établir qu'un ou plusieurs pneumatiques ne sont pas en conformité avec le règlement, le Pilote concerné ne sera pas autorisé à accéder à la Pré-grille (et par conséquent ne participera pas à la partie correspondante de la compétition (essais qualificatifs, manches qualificatives, phases finales). Les réclamations à l'encontre de cette procédure ne sont pas admises.

Les réclamations et appels en la matière n'ont pas d'effet suspensif.

10g] La Ligue de Normandie attribue, à chaque pilote, un numéro de course.

Les numéros seront fournis par la Ligue lors de la première compétition.

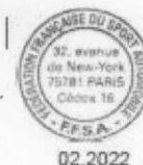
Ils devront être placés selon le plan d'identification de la FFSA et ne devront subir aucune modification.

CARBURANT

11] Le carburant devra obligatoirement être de l'E5 sans plomb 98.
Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK/FIA sont autorisées.

Des contrôles seront effectués à partir d'un outil de contrôle agréé par la FFSA.

Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.



SECURITE GENERALE

12] Se reporter à l'article 2.14 des Prescriptions générales CIK/FIA.



DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DE LIGUE

Les épreuves du Championnat de Ligue devront obligatoirement se dérouler selon le schéma défini par la Réglementation FFSA (règlement CIK-FIA et annexe FFSA).

13a] La compétition se compose d'Essais libres officiels, de Séances Essais Chronométrées Qualificatives, de Manches Qualificatives, d'une pré-finale et d'une phase Finale.

13b] Les essais libres officiels se dérouleront le samedi suivant l'horaire officiel de la compétition. La présence du transpondeur (en état de marche sous la responsabilité du pilote) à partir de la première séance d'essais libres officiels est obligatoire, sous peine d'une amende **100 €**.

13c] La présence de tous les pilotes et concurrents est obligatoire au **briefing**, tous devront impérativement signer la feuille de présence sous peine d'une amende **125 €**. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs.

L'horaire du briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

13d] Les essais qualificatifs pourront se dérouler conjointement avec des mesures de niveau sonore, pendant une séance limitée dans le temps, **six minutes**, avec un système de pointage électronique et mentionné dans le règlement particulier. Si nécessaire, les concurrents d'une même catégorie seront divisés en groupes selon le processus employé dans les épreuves nationales.

Durant les essais qualificatifs, tout arrêt en zone de réparation est interdit.

13e] Pour les catégories Minime, Cadet, Nationale, Nationale 2, Senior, Master, Gentleman, KZ2, KZ2 Master, KZ2 Gentleman, les épreuves qualificatives pour les Championnats de France devront obligatoirement se dérouler selon le schéma suivant :

13f] Principe de déroulement : L'épreuve se déroulera de la façon suivante : essais chronométrés, manche(s) qualificative(s), Pré-finale et Finale. Il n'y a pas de repêchage.

Chaque catégorie disputera deux manches qualificatives. Si le nombre d'engagés est supérieur à la capacité d'accueil du circuit, les séries se dérouleront suivant l'article **13h]** du présent règlement.

13g] L'organisateur pourra prévoir une consolante pour les non-qualifiés. Un point leur sera attribué.

13h] Manches Qualificatives

Création de séries si nécessaire :

Les concurrents seront divisés dans chaque catégorie en 3 séries ou plus, en tenant compte de la capacité de la piste, réparties suivant le processus ci-dessous :

SERIE A	SERIE B	SERIE C	
1 ^{er} chrono	2 ^{ème} chrono	3 ^{ème} chrono	
4 ^{ème} chrono	5 ^{ème} chrono	6 ^{ème} chrono	etc...

13i] Places de départ pour les Manches Qualificatives

Les places de départ pour les Manches Qualificatives sont celles du classement des essais chronométrés.

13j] Déroulement des Manches Qualificatives (en fonction du nombre de séries)

Déroulement des Manches Qualificatives (en fonction du nombre de séries)

3 séries :	A contre B	A contre C	B contre C
4 séries :	A contre B	C contre D	A contre D
	B contre C	A contre C	B contre D
5 séries :	D contre E	A contre B	C contre D
	B contre C	A contre D	B contre E
			A contre E
			A contre C
			B contre D
			C contre E



02.2022

13k] Phases finales : Un pilote ne pourra prétendre participer aux Phases Finales (pré-finale et finale) que s'il a effectivement participé aux Manches Qualificatives, la non-participation aux Manches Qualificatives ne pouvant être due qu'à un événement indépendant de la volonté du pilote et constaté par un officiel de l'épreuve.

Le pilote pourra être refusé au départ de la pré-finale et de la finale sur décision du Collège des Commissaires Sportifs.



13] Finale

Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la pré-finale.

GRILLE DE DEPART

14] Article 2.19 des prescriptions générales CIK/FIA.

PROCEDURE DE DEPART

15] Se reporter à l'article 2.20 des Prescriptions générales CIK/FIA.

16] **Sur demande du Directeur de Course**, les Commissaires Sportifs pourront utiliser tout système vidéo ou électronique susceptible de les aider à prendre une décision. Les décisions des Commissaires Sportifs pourront prévaloir sur celles des Juges de Fait. Toute infraction aux dispositions du Code ou du présent Règlement Sportif relatives à la procédure de départ pourra entraîner la disqualification du Pilote concerné de la Compétition.

SUSPENSION D'UNE COURSE

17] Article 2.21 des Prescriptions générales CIK/FIA.

REPRISE D'UNE COURSE

18] Article 2.22 des Prescriptions générales CIK/FIA.

ARRIVEE

19] Article 2.23 des Prescriptions générales CIK/FIA.

PARC FERME

20] Article 2.13 des Prescriptions générales CIK/FIA.



02.2022

INCIDENTS

21] Article 2.24 des Prescriptions générales CIK/FIA.

DROITS D'ENGAGEMENT ET FONDS DE PRIX

22] Tout pilote désirant participer au Championnat de Ligue devra s'inscrire directement auprès de la ligue de Normandie.

Le tarif est de 300€ pour l'ensemble du championnat, 110€ à la journée pour les pilotes inscrits et ayant payé en ligne sur le site de la Ligue et ayant réglé au plus tard dix jours avant la course.

Pour les autres moyens d'inscription et de paiement le tarif est de 330€ et 120€.

Pour les inscriptions à la journée, les demandes reçues hors délai (après le lundi précédent la course) seront traitées à 130€.

Pour les licenciés dans une ASA une majoration de 25€ par course sera demandée sauf ceux ayant payé l'adhésion de 40€ à la LKN.

En cas de non-participation totale ou partielle du pilote au championnat de Ligue, il ne pourra prétendre à aucun remboursement sauf cas de force majeure.

La Ligue de Normandie offrira une coupe aux trois premiers de chaque catégorie lors de la cérémonie organisée par la Ligue de Normandie en fin de saison.

La totalité des engagements, sous déduction des frais d'organisation, sera reversée sous forme de chèques aux trois premiers de chaque catégorie.

23] NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les organisateurs doivent fournir toutes facilités aux membres de la Commission Nationale de Karting de la FFSA, aux Commissaires Sportifs et Techniques Nationaux pour contrôler le nombre de participants de chaque épreuve et cela sans préavis.



24] RAPPORT DE CLOTURE

Les résultats de chaque épreuve de Championnat de Ligue devront faire l'objet d'une rédaction complète des engagés et des participants classés dans le rapport de course obligatoire, signé par les responsables de l'épreuve en question.

Aucun résultat ne sera entériné par la FFSA si ce rapport ne parvient pas au secrétariat de la FFSA dans les 8 jours qui suivent chaque journée.

DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM

25] A l'issue de chaque épreuve, une cérémonie de podium sera mise en place par le club organisateur. Une coupe, offerte par la Ligue de Normandie sera remise aux trois premiers de chaque catégorie.

Les pilotes devront se présenter en combinaison de course.

REMISE DES PRIX EN FIN DE SAISON

26] Une remise de prix sera organisée par la Ligue de Normandie en fin de saison. Les récompenses seront offertes par la Ligue de Normandie. Elles seront réparties par celle-ci suivant des modalités définies dans le règlement particulier du Championnat de Ligue.

Fait à Aunou le Faucon le 15 janvier 2022.

Pour la Ligue de Karting Normandie
Le Président
Claude GRIPON

Pour la FFSA



02.2022

TABLEAU RECAPITULATIF DE DOTATION EN PNEUMATIQUES

		Minime	Cadet	Nationale	Nationale 2 150 & 165	Rotax Max 165	Senior Master Gent.	KZ2 KZ2 Master KZ2 Gent.
Essais libres + warm up	PLUIE	Quantité	NON	NON	Libre	NON	Libre	Libre
	SLICK	Quantité	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
Essais chronom étrés + manches + phases finales	PLUIE	Quantité	NON	NON	3AV 3AR Par Epreuve	NON	3AV 3AR Par Epreuve	3AV 3AR Par Epreuve
	SLICK	Quantité	3AV 3AR	3AV 3AR	3AV 3AR	3AV 3AR	6AV 6AR	6AV 6AR
Gestion des pneumatiques			Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
Observations :		Enregistrement de 3AV 3AR Slicks maximum par course						

10f] L'appareil de mesure MiniRAE Lite de la société « RAE Systems Inc. (USA) » sera utilisé en Essais Qualificatifs, Manches Qualificatives, et phases finales pour vérifier que les pneumatiques sont en conformité avec le règlement.

La mesure COV des pneumatiques ne devra pas dépasser 5 ppm (valeur limite maximale) en toutes circonstances.

Note : La pollution des pneumatiques, par ex. par spray pour chaîne, doit être évitée car elle peut entraîner le dépassement de la valeur limite.

Si le contrôle permet d'établir qu'un ou plusieurs pneumatiques ne sont pas en conformité avec le règlement, le Pilote concerné ne sera pas autorisé à accéder à la Pré-grille (et par conséquent ne participera pas à la partie correspondante de la compétition (essais qualificatifs, manches qualificatives, phases finales). Les réclamations à l'encontre de cette procédure ne sont pas admises.

Les réclamations et appels en la matière n'ont pas d'effet suspensif.

10g] La Ligue de Normandie attribue, à chaque pilote, un numéro de course.

Les numéros seront fournis par la Ligue lors de la première compétition.

Ils devront être placés selon le plan d'identification de la FFSA et ne devront subir aucune modification.

CARBURANT

11] Le carburant devra obligatoirement être de l'E5 sans plomb 98.
Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK/FIA sont autorisées.

Des contrôles seront effectués à partir d'un outil de contrôle agréé par la FFSA.

Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.

SECURITE GENERALE

12] Se reporter à l'article 2.14 des Prescriptions générales CIK/FIA.